

Procédures préfectorales activées

hier le : 12/11/2016		Aujourd'hui le : 13/11/2016		Demain le 14/11/2016		
Polluants et seuils dépassés en µg/m³		Polluants et seuils prévus en µg/m³		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en µg/m³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire
					Nord et Pas-de-Calais	50

Le diagramme à barres empilées illustre les seuils de pollution. La barre est divisée en trois sections : une section rouge en haut, une section orange au milieu et une section verte en bas. À droite de la barre, les descriptions des niveaux sont listées : 'Niveau d'alerte' pour la section rouge, 'Niveau d'information et de recommandation' pour la section orange, et 'Aucun niveau atteint' pour la section verte. En dessous de la barre, l'unité de mesure est indiquée : $\mu\text{g}/\text{m}^3$. À droite de l'unité, une légende explique : 'Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme'.

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

1^{er} niveau : information et recommandation → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées.

2^{ème} niveau : alerte → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les départements du Nord et du Pas -de-Calais devrait être concernés par cet épisode de pollution.

Cet épisode de pollution s'explique par l'arrivée d'une masse d'air chargée en particules fines. Au vu des conditions météorologiques (masse d'air assez stable...) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de poussières en suspension continuent à augmenter.

Le niveau d'information et de recommandation pour les poussières en suspension sera dépassé sur le Nord et le Pas de Calais.

Le niveau d'alerte ne devrait pas être atteint

Recommandations sanitaires

Il est recommandé aux personnes sensibles (personnes dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics) **et vulnérables** (femmes enceintes, nourissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) **de :**

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :
 Limiter leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur
 Limiter leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposés
- En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :
 Limiter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles

Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Recommandations visant à réduire les émissions de polluants

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'**utiliser les moyens de transport les moins polluants**, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les **vélosports** en commun, le covoiturage **ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.**

Il est également recommandé de **maîtriser vos consommations énergétiques, liées au chauffage**, en modérant la température du logement et en limitant le chauffage d'appoint non performant, notamment au bois et au charbon.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible sur les sites des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-npdc.fr ☎ 06 76 41 28 61 S'abonner gratuitement aux alertes Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les prévisions météorologiques.	http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france ☎ 03 20 13 48 48	☎ 03 62 72 86 27
		